

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Le 17 octobre 2025,

FACTURE N°

84

N° bon de commande

SAS ACCORD IMMOBILIER Provence

44, Cours Taulignan
84110 VAISON LA ROMAINE
Tél : 04 65 02 01 01
RC : 813 526 514 00019 - APE 6831Z
N° CPI : 8401 2015 000 000 756

Adresse de facturation

SASU ENVOL
1729, Av. de la Bourdigane

Adresse de livraison (si différente)

34000 MONTPELIER

Notre
N° TVA

FR 93813596514

Votre
N° TVA

1	VENTE SASU ENVOL / ALONSO
2	
3	Vente terrain à bâtir, dans
4	lotissement "L'Essentiel", lot B5
5	84110 VAISON LA ROMAINE,
6	
7	
8	Soir au Commission Agence de 5245 €
9	
10	
11	Selon Contrat de réservation
12	signé le 19 juillet 2025
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

RÈGLEMENT :

CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :

ÉCHÉANCE :

TOTAL H.T.

Taux TVA

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

TOTALISATION

4370, 20% 875, 5245 €

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.